

Thème :

**LE RÔLE ÉDUCATIF DES PERSONNELS
DES SERVICES GÉNÉRAUX**

Établissement

ARAF – CAUDEBEC EN CAUX

IRFA

formation

IRFA EVOLUTION

Depuis près de 43 ans, **IRFA Evolution** est un acteur majeur de la formation dans les secteurs sanitaire, social, médico-social et des services à la personne.

La qualité des formations est attestée par une certification ISO 9001 et une qualification ISQ OPQF. IRFA Evolution est habilité comme organisme de DPC par l'ANDPC et comme évaluateur externe par l'ANESM dont les compétences ont été transférées à la Haute Autorité de Santé.

IRFA Evolution conçoit, organise et conduit ses formations en s'appuyant sur une expertise et des valeurs fondamentales de satisfaction et d'adaptation aux besoins des clients.

Un interlocuteur de proximité est à votre disposition pour adapter ce projet à votre contexte et à vos attentes :

Sandrine DUBOIS - Conseillère en Formation

06 80 18 67 53

sdubois@irfa-formation.fr

THÈME	LE ROLE EDUCATIF DES PERSONNELS DES SERVICES GENERAUX IMPUTABILITÉ <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON DPC¹
DURÉE PRÉCONISÉE DATES	2 jours soit 14 heures de formation
EFFECTIF STAGIAIRES	14 maximum par groupe
COÛT 2022	1100 € par jour, soit 2200 euros pour la session de formation

¹ **IRFA EVOLUTION** est Organisme de DPC. L'action de formation pourra être reconnue DPC si elle entre dans l'une des orientations prévues par l'arrêté du 8 décembre 2015 fixant la liste des orientations nationales du Développement Professionnel Continu des professionnels de santé. Nous consulter.

1. NOTRE PROPOSITION

LE ROLE EDUCATIF DES PERSONNELS DES SERVICES GENERAUX

Public concerné

Personnel des services généraux

Durée

2 jours soit 14 heures de formation

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

Objectifs

Favoriser une meilleure implication dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire

- Situer leur rôle propre au regard des contextes institutionnels et se positionner, en articulation avec les personnels éducatifs ou de soins, auprès des usagers
- Promouvoir les échanges dans l'équipe comme mode de travail, et « oser » y porter une parole spécifique

Développer une culture professionnelle partagée

- Repérer la place de chacun dans la mise en œuvre des projets éducatifs, les interactions et complémentarités services généraux - professionnels éducatifs et soignants
- Inscrire la collaboration dans les principes d'intervention
- Cerner les « limites » techniques, déontologiques, et en termes de responsabilités, de l'intervention de chacun

Éléments de contenu

1. Les professionnels des services généraux dans la relation aux personnes accueillies :

- Les différents niveaux de relation instaurée.
 - | La relation éducative.
 - | La relation thérapeutique.
 - | La relation d'aide.
- La relation dans la vie quotidienne.
 - | Les enjeux et les « risques » de la relation.

- | Les confusions à éviter : « attentes », « demandes », et « besoins » des usagers.
- | Les demandes des usagers : les décoder, y répondre, ... ou pas ?
- | Se protéger, savoir se positionner en fonction des publics accueillis :
 - Quelle juste distance instaurer par rapport aux sollicitations des usagers ?
 - Sur quels critères ? (Ce qui relève de l'utilisateur, ce qui relève du projet institutionnel, ce qui relève des compétences du professionnel)
- | La prise en compte des symptômes.

2. Les professionnels des services généraux dans l'équipe :

- Définition du champ d'intervention de chacun,
- Rôle de chacun à l'intérieur de son champ d'intervention.
- Articulation du travail des personnels des services généraux avec celui de l'équipe éducative.
- La prise en compte du projet individuel : comment les services généraux en ont-ils connaissance, comment y trouvent-ils leur place, en collaboration et cohérence avec les professionnels éducatifs ou soignants ?
- Lieux, moyens, outils de transmission et de communication.
- Lieux de parole et d'élaboration du sens institutionnel.

3. La communication entre les professionnels

- Le niveau d'information utile à chacun.
- Le devoir de "dire" ce qu'on constate.
- Modalités de transmission de l'information (cahiers de transmissions, ...).
- Les réunions, les lieux de parole.

Méthodes pédagogiques

- Exposés du formateur.
- Echanges animés par le formateur
- Analyse de la pratique professionnelle
- Remise de Documentation.

➤ **Démarche, méthodes de formation et modalités d'évaluation décrites ci-après (§2 et §3)**

Intervenant pressenti

Alain ANACREON

Le CV du formateur sera transmis à l'établissement pour validation, avant le conventionnement.

2. DÉMARCHE ET MÉTHODES DE FORMATION

L'IRFA appuie son modèle pédagogique sur sa volonté de rendre les participants « **acteurs de leur formation** ».

L'expertise du formateur tant pédagogique que sur la thématique, permet d'optimiser le temps de formation en organisant une succession de séquences pédagogiques diversifiées :

- **Un recueil des attentes** des participants, en début de formation pour permettre, tout en posant une dynamique de groupe, d'adapter la formation aux souhaits des stagiaires (dans la limite du programme pré établi).
- **L'expression ou la mise en pratique** par les professionnels qu'elle soit individuelles ou collective au service d'un objectif d'acquisition ou de consolidations de compétences.
- **Des apports du formateur** par la théorie, la démonstration ou le questionnement en préalable ou en synthèse de travaux individuels ou collectifs.
- **Des temps de recherche de transfert** des connaissances, savoir-faire (théoriques ou pratiques) et savoir agir pour en faciliter le réinvestissement.
- **Un temps d'expression** en fin de journée sur le vécu individuel : le formateur invite les participants à s'exprimer sur les points abordés, le déroulement et les éventuels souhaits d'amélioration. Il s'attache à vérifier l'adéquation avec les attentes exprimées en début de formation.

Remise de documentation et de supports écrits.

Ces séquences pédagogiques s'articulent et s'appuient sur des supports variés, une documentation élaborée par le formateur en amont de la formation en fonction du thème, des caractéristiques des professionnels à former et de leur contexte d'intervention. Dans le cadre de son système qualité, IRFA EVOLUTION s'assure que les documents utilisés par les formateurs sont mis à jour et adaptés au public concerné.

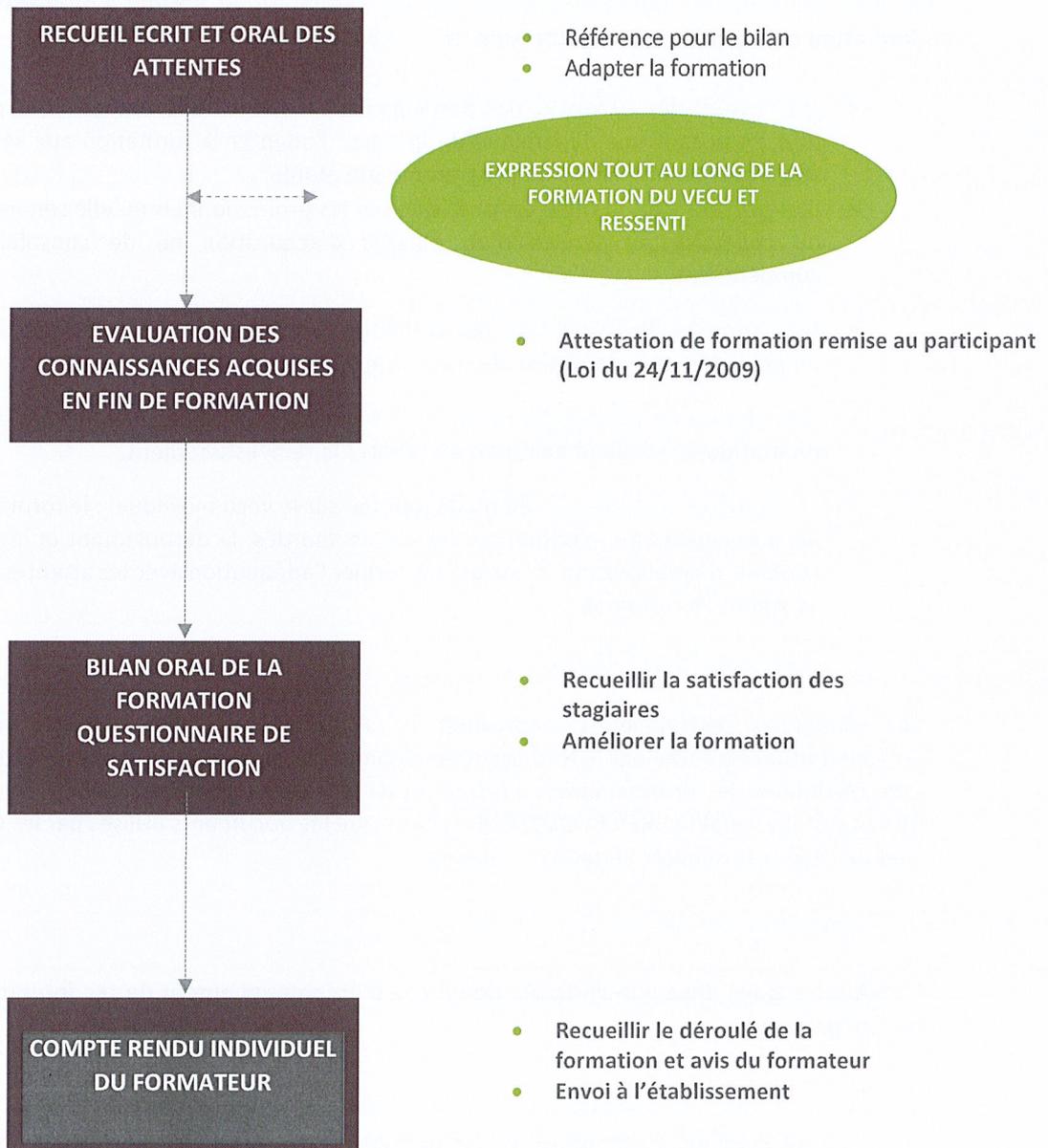
L'accompagnement pédagogique des formateurs

L'IRFA est engagé dans une véritable démarche d'accompagnement de ses formateurs sur le plan pédagogique :

- **Un plan de formation pédagogique** est proposé chaque année : formation pédagogique (formateurs et pédagogie) et des journées d'échanges thématiques (innovation pédagogique)
- La remise d'un **guide pédagogique du formateur** déclinant les démarches et méthodes pédagogiques principales en formation professionnelle continue
- **Un accompagnement pédagogique spécifique** est proposé aux formateurs, réalisé par les Responsable ou Conseillers en formation ou Responsable Pédagogique.

3. MODALITÉS D'ÉVALUATION

➤ Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation



Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.